

FONCIERE PARIS NORD

Société Anonyme au capital de 1 156 289,77 euros
Siège social : 15, rue de la Banque - 75002 Paris
RCS PARIS 542 030 200

Communiqué sur le report de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 28 octobre 2020

Report de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire initialement prévue le 28 octobre 2020

La Société FONCIERE PARIS NORD a fait l'objet d'une demande d'inscription en compte de 30 000 000 d'Obligations Remboursables en Action (ORA) d'un potentiel nouveau bénéficiaire, puis d'une demande par ce même bénéficiaire du remboursement de la totalité de ces mêmes obligations en actions. Cette demande a soulevé des difficultés juridiques, conduisant la Société à demander à plusieurs reprises des éléments complémentaires au nouveau bénéficiaire.

La Société a reçu de nouveaux éléments, qui sont en cours d'analyse, en tout état de cause à une date incompatible avec la conversion des ORA en actions en temps et en heure pour permettre au bénéficiaire de participer, le cas échéant, à l'Assemblée générale prévue le 28 octobre 2020.

Le nouveau bénéficiaire ayant fait savoir qu'il contestera la validité de toute assemblée qui se tiendrait sans tenir compte de sa demande, la Société FONCIERE PARIS NORD décide de reporter au lundi 21 décembre 2020 à 11 heures l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire prévue le 28 octobre 2020.

L'ordre du jour et les modalités de tenue de cette Assemblée restent inchangés.



Le Président Directeur Général
Richard Lonsdale-Hands